

et des vêtements.
 tant à organiser les
 noirs Macaya et
 d'utiles auxiliai-
 sés avec des proposi-
 e Jean-François et
 les possessions es-
 vaient tous les se-
 ce qui les flattait
 es et des décora-
 ols caressaient la
 es en les traitant
 ntes, et de ducs.
 de ces pompeuses
 e malsonnant de
 t par les commis-

point; il avait été
 maréchal de camp
 s Espagnols. Mais
 ou firent aux com-
 qui démontre que
 dirigée, du moins
 enées royalistes.
 s, dirent-ils, nous
 nté de la nation,
 ne le monde règne,
 té que celle d'un
 du celui de France,
 héris de celui d'Es-
 noigne des récom-
 de nous secourir;
 e pouvons vous re-
 irs, que lorsque
 i roi. »

ne réponse à peu
 ns, et qui mérite
 textuellement :
 ujet de trois rois ;
 maître de tous les
 ce, qui représente
 oi d'Espagne; qui
 e. Ces trois rois
 de ceux qui, con-
 e, ont été adorer
 je passais au ser-
 e, je serais peut-
 la guerre contre
 de ces trois rois
 élité.»

ement les nègres
 r par les séduc-
 et l'influence des
 troupes de ligne
 missaires contre
 t avec leurs of-

ficiers dans la colonie espagnole. La po-
 sition de Sonthonax au Cap était des plus
 critiques. Polverel était retiré aux Cayes,
 où tout était calme; et Sonthonax avec
 mille soldats et sept à huit cents hom-
 mes de couleur, était environné de
 trente mille noirs insurgés. Il n'avait ni
 poudres ni vivres. Dans cette extrémité,
 il eut recours à une mesure de salut pu-
 blic, qui lui fut conseillée par les plus
 riches colons eux-mêmes, qui craignaient
 d'être tous massacrés (1). Le 29 août,
 il prononça l'affranchissement général
 des esclaves. Polverel, qui se trouvait
 dans l'ouest, où la révolte était moins
 menaçante, ne considérant que l'indis-
 position excitée chez les colons qui l'en-
 vironnaient, crut la mesure imprudente;
 Delpech, qui avait succédé à Ailhaud, la
 désapprouva hautement. Mais sa mort,
 arrivée peu après, arrêta la désunion
 près de naître entre les commissaires.
 Sonthonax et Polverel s'étant concertés
 ensemble, on ouvrit dans chaque pro-
 vince des registres sur lesquels les habi-
 tants donnèrent par écrit la liberté à
 leurs esclaves.

Cependant l'acte d'affranchissement
 ne produisit pas tous les résultats qu'on
 en attendait. Les nègres qui n'avaient
 pas abandonné leurs travaux les conti-
 nuèrent; ceux qui avaient pris les ar-
 mes, ne les déposèrent pas; le parti
 royaliste les dominait encore. Ce parti
 puisa de nouvelles forces dans le mécon-
 tentement général des colons du sud et
 de l'ouest à la nouvelle de l'affranchis-
 sement.

Malgré les efforts des mulâtres et des
 commissaires, les blancs de la Grande-
 Anse s'étaient maintenus indépendants.
 Ils députèrent vers le gouverneur de la
 Jamaïque un riche planteur, Venant de
 Charmilly, pour offrir leur soumission à
 l'Angleterre. Un traité fut signé de part
 et d'autre le 13 septembre 1793. Nous
 en rapporterons le premier article, dans
 lequel les colons expriment les motifs
 qui les font agir.

« Les habitants de Saint-Domingue,
 ne pouvant recourir à leur légitime
 souverain pour se délivrer de la ty-
 rannie qui les opprime, invoquent la
 protection de S. M. Britannique, lui

« prêtent serment de fidélité, la sup-
 « plient de leur conserver la colonie, et
 « de les traiter comme de bons et fi-
 « dèles sujets jusqu'à la paix générale,
 « époque à laquelle Sa Majesté Britan-
 « nique, le gouvernement français et les
 « puissances alliées décideront définitive-
 « ment entre eux de la souveraineté
 « de Saint-Domingue. »

Puis venaient douze autres articles qui
 renfermaient les conditions de la capi-
 tulation.

Sonthonax avait quitté le Cap, laissant
 au milieu des ruines le général de La-
 veaux, avec quelques centaines de sol-
 dats, des mulâtres et des nègres qui s'é-
 taient enrôlés.

Quoique pressé par les troupes de
 Jean-François et des Espagnols, qui ga-
 gnaient toujours du terrain, de Laveaux
 sut par son activité rétablir l'ordre et
 ramener la confiance.

Pendant ce temps, une escadre an-
 glaise, partie de la Jamaïque, était dé-
 barquée à Jérémie le 22 septembre, sous
 le commandement du colonel Whitelocke.
 La garnison du môle Saint-Nicolas, com-
 posée du 87^e régiment et de cent gardes
 nationaux, livra la place aux Anglais
 sans combattre. Saint-Marc, l'Arcahaye,
 Léogane, le Grand-Goave et plusieurs
 villes du sud les reçurent aussi comme
 des libérateurs.

Les commissaires, environnés de trahi-
 sons, prirent des mesures rigoureuses.
 Sonthonax fit élever la guillotine sur
 la place du Port-au-Prince. Un blanc y
 fut seul exécuté : ce spectacle inusité
 avait causé une telle horreur que la ma-
 chine fatale fut enlevée pour ne plus re-
 paraître. Mais tous les blancs furent
 désarmés et les noirs mis en réquisition.

Une nouvelle escadre anglaise, sous
 les ordres du commodore John Ford, se
 présenta, le 2 février 1794, devant le Port-
 au-Prince. Trois officiers envoyés à Son-
 thonax en parlementaires, demandèrent
 à lui parler en particulier. « Des An-
 « glais, reprit celui-ci, ne peuvent avoir
 « rien de secret à me dire; parlez en
 « public, ou retirez-vous. » — « Je
 « viens, dit un des officiers, vous som-
 « mer de la part du roi d'Angleterre de
 « lui rendre cette ville et les bâtiments
 « qui sont dans le port. — Monsieur,
 « dit Sonthonax, si nous étions jamais

(1) Malenfant.